



Rapport d'activités 2006

La Commission d'Information est un organe mis en place par :

JURA CH RÉPUBLIQUE ET CANTON DU JURA

 **Betriebs-AG**

Présidence: René Longet, equiterre Partenaire pour le développement durable, Genève

Secrétariat: Sandrine Schmidt, Kathrin Gschwind, OEPN, St-Ursanne

Commission d'information sur l'assainissement de la Décharge industrielle de Bonfol

Rapport d'activités 2006

Une Commission pour informer largement

La Commission d'information sur l'assainissement de la décharge industrielle de Bonfol a commencé ses travaux en avril 2001 et vise à permettre à toutes les parties concernées d'avoir le même état d'information et de servir de plate-forme d'échange. Chacun de ses membres a le droit de poser toute question relative au projet et les responsables de ce dernier sont tenus de fournir les renseignements en leur possession.

La Commission donne contenu, ce faisant, à deux principes importants: le principe de coopération et le droit à l'information. La même transparence est pratiquée par la Commission elle-même, puisqu'elle rend publiques ses activités par des communiqués et des informations à la presse, le présent rapport annuel et son site Internet.

Cette transparence, concernant tant l'état actuel du site que les techniques et installations prévues pour l'excavation, a été reconnue comme une condition essentielle pour que la confiance puisse exister autour de cet enjeu majeur emblématique qu'est l'assainissement de la Décharge industrielle de Bonfol.

De plus, les membres de la Commission ont pris l'engagement, quels que soient les intérêts qu'ils défendent par ailleurs, de soutenir un assainissement rapide, complet et dans les règles de l'art, ainsi qu'à se considérer comme partenaires de cet objectif.

Enfin, la Commission permet de réunir dans une même entité, non seulement les secteurs politiques (élus) et administratifs, l'auteur du projet (la bci), les représentants d'ONG syndicales et environnementales, mais également les représentants issus des deux pays concernés, à travers tous les échelons territoriaux.

2006 : un projet qui entre dans sa phase décisive

Le long litige entre la bci et le canton quant aux modalités financières de l'assainissement ayant bloqué le projet, une ambiance polémique commençait à s'installer. L'accord passé entre la bci et le canton en décembre 2005 permet d'avancer, la bci finalisant le choix de ses mandataires et préparant le dépôt du projet.

L'année sous revue peut être clairement divisée en deux parties:

- Le premier semestre a été consacré à la mise au point du dossier par la bci, en collaboration étroite avec les experts du canton:
 - Finalisation des réponses aux exigences (E1) émises par le Canton sur le projet d'assainissement déposé en décembre 2003,
 - Préparation du plan spécial cantonal d'aménagement du territoire,
 - Signature, en avril, du premier accord particulier, entre bci et canton, valable jusqu'à l'octroi du permis de construire et réglant principalement les modalités de coopération (groupes de travail et comité restreint, réunissant la bci, le canton, l'Office fédéral de l'environnement [OFEV] et la commune de Bonfol). Ce comité a tenu sa première séance en mai.

Mettant les bouchées doubles, les mandataires de la bci, cette dernière et le canton ont réussi le tour de force de tenir les délais qu'ils s'étaient fixés, sans pour autant transiger sur la qualité du rendu.

- Le deuxième semestre a permis la présentation publique du plan spécial cantonal et sa mise à l'enquête, en deux phases distinctes:
 - *Une première phase*, visant une information large sans ouvrir déjà des droits juridiques, appelée «*Information-participation*». Elle a été lancée fin juin par deux réunions publiques tenues à Bonfol et à Pfetterhouse, et avait pour but de recueillir une première série d'avis. Les documents présentés pouvaient être consultés au Service cantonal de l'aménagement du territoire (SAT) à Delémont, sur le site Internet du canton du Jura, et dans les mairies de Bonfol, Pfetterhouse et Réchésy. Les remarques étaient recevables jusqu'au 8 septembre.

Les éléments recueillis à travers cette consultation portaient principalement sur la surveillance de l'air et la pollution des eaux, la santé et la sécurité ou encore les voies d'accès. La commune de Bonfol (cf. communiqué de presse du 11 septembre) a fait valoir un certain nombre de préoccupations dans ces domaines.

- Le plan spécial retravaillé en fonction de ces éléments a été ensuite mis *formellement à l'enquête entre le 17 novembre et le 18 décembre*. Il pouvait à nouveau être consulté au SAT à Delémont, sur le site Internet du canton du Jura, dans les mairies de Bonfol, Pfetterhouse et Réchésy.

A cette étape sont uniquement recevables les observations, formulées sous formes d'oppositions par des personnes physiques ou morales auxquelles la loi cantonale sur les constructions et l'aménagement du territoire (LCAT) reconnaît la qualité pour agir. En l'occurrence, d'éventuelles oppositions émanant des communes de Réchésy et de Pfetterhouse étaient également recevables.

Techniquement, le projet pourrait être autorisé au premier semestre 2007 et la bci espère pouvoir commencer l'excavation des déchets à fin 2008.

La Commission se réjouit que les délais, bien que fort serrés, aient été parfaitement tenus, et que la procédure transfrontalière se soit déroulée comme prévu, le canton du Jura donnant l'assurance de prendre en compte les remarques faites du côté français, et les autorités françaises organisant selon la procédure française le dépôt en mairie du projet et la consignation des remarques.

Elle souligne le grand engagement de toutes les parties, et tout particulièrement de la bci, auteur du projet, et du canton, autorité d'autorisation, durant toute cette année. Ceci permit au dossier de prendre forme et d'avancer substantiellement.

L'assainissement de la décharge industrielle de Bonfol est désormais une entreprise dont tout un chacun peut visualiser l'ampleur, les délais et les modalités, et non plus une promesse.

Les travaux de la Commission et l'ensemble des contacts entre le Collectif Bonfol et les autres partenaires n'ont cependant pas pu aplanir les préoccupations des ONG environnementales et syndicales. A la fin de la période d'enquête, le 19 décembre 2006, ledit collectif s'est déclaré contraint de formuler son opposition au projet, craignant d'une part que l'assainissement ne soit pas complet, d'autre part que les modalités prévues présentent des risques trop importants pour l'environnement et la santé publique. L'année 2007 montrera si cette opposition pourra être levée ou si la suite de la procédure sera marquée par une confrontation entre le Collectif Bonfol et les autres acteurs du processus.

En phase directe avec l'avancement du projet

Les séances que la Commission a tenues en 2006 ont été programmées de sorte à lui permettre d'être en phase directe avec l'avancement du projet, et elle a donc retenu les dates et thèmes suivants:

- **9 février**, présentation du concept élaboré par les consortiums choisis par la bci.
- **28 avril**, préparatifs d'examen du dossier par les experts du canton et mise au point de la procédure de plan spécial.

- **19 juin**, lancement de la procédure d'information-participation, par la présentation du projet soumis par la bci au canton.
- **15 novembre**, lancement de la mise à l'enquête du plan spécial cantonal (cf. communiqué de presse du 15.11.06).

Lors de ces séances, ce sont les questions suivantes qui ont le plus particulièrement préoccupé la Commission:

- *La documentation de la situation initiale, soit avant le commencement de l'assainissement.* On sait que des incertitudes demeurent quant à l'inventaire chimique de la décharge. La bci et le canton en conviennent et cette incertitude constitue un des paramètres du projet, exigeant des mesures particulières de contrôle et de protection adéquates à toutes ses étapes (voir à ce sujet sur le site internet du Canton www.jura.ch/dib le document de synthèse et l'annexe 1 de la documentation de synthèse des compléments joints au plan spécial déposé le 17.11.06).

Concernant les sols, des analyses avaient été demandées par le canton dans le cadre de la prise de position. Elles ont été réalisées depuis lors dans la zone d'emprise des travaux et les résultats figurent dans le rapport NIE (Notice d'Impact sur l'Environnement à consulter avec les documents liés au plan spécial). Des analyses complémentaires, en relation avec les immissions des effluents gazeux de la décharge pendant les travaux, seront encore réalisées pour le projet d'exécution.

Pour l'état initial des conditions environnementales, il avait été précisé lors de la séance du 9 février 2006 que le canton disposait de beaucoup de données sur les eaux souterraines. Il manquait à l'époque des données pour la Série des Vosges. Depuis lors, **les 3 forages demandés de longue date dans la Série des Vosges ont été effectués.**

- *Ces enjeux liés à l'hydrogéologie et aux moyens de suivre les pollutions diffuses des eaux souterraines* de la région ont de plus fait l'objet d'exposés en Commission. L'étude bibliographique et documentaire du Prof. J. Mania (Prof. retraité de l'école universitaire polytechnique de Lille) rendue en 2004 sur mandat du Conseil régional de Franche-Comté, a été présentée lors de la séance du 19 juin 2006. Cette étude, sous une forme académique et très étendue, offre une synthèse des connaissances disponibles à fin 2003, en particulier à travers les relevés de surveillance effectués régulièrement par le bureau CSD. Il apparaît ainsi une infiltration annuelle de 50 m³ de lixiviat dans les argiles.

Un rapport complémentaire sera encore publié en 2007 sur les résultats obtenus dans les 3 forages effectués dans la Série des Vosges et les 4 forages réalisés en 2006 dans les Cailloutis du Sundgau. Sur la base de ces nouvelles informations hydrogéologiques, la modélisation des écoulements dans les Cailloutis du Sundgau sera réactualisée. Concernant plus particulièrement les études complémentaires réalisées par la bci en 2005-2006, il convient de les consulter sur le site internet du Canton www.jura.ch/dib dans le document de synthèse et l'annexe 2 de la documentation de synthèse des compléments joints au plan spécial déposé le 17.11.06.

- *Le contrôle des émanations atmosphériques provenant de la halle qui abritera les travaux d'évacuation est un autre enjeu évoqué à la Commission.* Le projet prévoit que le site sera recouvert d'une halle étanche, en sous-pression, résistant aux explosions.

Le projet prévoit de travailler en deux phases, par l'édification d'une halle d'excavation qui sera déplacée vers le Nord après l'extraction des matériaux de la partie Sud. D'autre part, la gestion de l'air va prévoir une circulation en cascade, de la zone de moindre teneur en substances polluantes (halle d'excavation) vers les secteurs les plus pollués (certains secteurs de la halle de préparation).

Une cheminée de quelque 50 m va évacuer l'air dans le respect des valeurs-limites de l'ordonnance suisse sur la protection de l'air (OPair), contrôlé par un monitoring des émissions qui se conformera aux résultats de la modélisation des dispersions aériennes (voir à ce sujet sur le site internet du Canton www.jura.ch/dib le document de synthèse et l'annexe 5 de la documentation de synthèse des compléments joints au plan spécial déposé le 17.11.06). Ce dernier rapport sera encore approfondi pour la demande du permis de construire.

- *La santé et la sécurité des travailleurs et des riverains durant le chantier.* Une séance de la Commission a été consacrée à une information complète sur les mesures prévues dans ce contexte, qui nécessitent un plan de salubrité et de sécurité particulier, mis au point par des experts et supervisé par l'autorité cantonale.

La Commission a pris connaissance des résultats d'une étude particulière en santé publique, commanditée par le Canton à l'institut français INERIS (voir PV et documents de la séance du 15.11.06, sur le site de la Commission). L'organisation syndicale des travailleurs du bâtiment aura un rôle de partenaire social important à jouer dans la mise en place des mesures et leur contrôle. La commission souhaite que le dialogue social puisse être effectif en vue d'une protection optimale des travailleurs.

- *La situation après assainissement.* La décharge étant située en zone forestière, sa surface d'emprise sera restituée à la forêt, avec toutefois une option plus proche de la nature: essences locales en station, éventuellement réserve biologique. Une autre question est celle de l'épaisseur de l'encaissant à excaver, qui devra être définie en cours de route en fonction de la situation.

Il convient encore de préciser que les documents techniques (rapports techniques n° 1 à 5) présentés sur le site cantonal précité sont actuellement en voie de réactualisation, en vue de leur mise à disposition en accompagnement de la demande du permis de construire qui sera déposée en début d'année 2007.

Pour en savoir plus : un site Internet

La Commission dispose de son propre site Internet hébergé sur celui du Canton du Jura: www.jura.ch/ci-bonfol. Nous renvoyons donc à ce site pour ce qui concerne le suivi des travaux de la Commission; les publications (communiqués de presse) et les procès-verbaux protocolant chaque intervention faite en séance, figurent sur ce site, ainsi que tous les documents distribués aux membres. Nous prions donc toute personne intéressée par un point ou un autre du présent rapport à s'y référer.

Pour conclure, j'aimerais remercier vivement tous les participants à nos travaux, et plus spécialement toutes les personnes qui ont fait des exposés en séance ou d'une autre manière contribué à documenter la Commission. Le secrétariat de celle-ci est parfaitement tenu par Mmes Gschwind et Schmidt, de l'OEPN. Leur précision et leur exactitude nous garantissent un fonctionnement irréprochable et des comptes-rendus d'une grande fidélité.

Comptes (provisoire)

Le budget pour 2006 s'est élevé à CHF 50'000.—. Le compte se présente comme suit :

| Commission d'information | Budget 2006 – (CHF) | Comptes 2006 – (CHF) |
|---|--------------------------------|---------------------------------|
| Frais de repas, de déplacement et de séance | 8'000.00 | 6'089.90 |
| Communication et information | 8'000.00 | 460.00 |
| Divers, imprévus | 4'000.00 | 4'558.50 |
| Accompagnement administratif | 30'000.00 | 26'904.65 |
| Total | 50'000.00 | 38'013.05 |

René LONGET
Président

St-Ursanne, le 31 janvier 2007

Annexe : Liste des membres de la Commission d'information

Liste des membres de la Commission d'information

Président

Longet René

Entités fondatrices

- **Canton du Jura** (2 voix): **Bapst** André, **Meusy** Jean-Pierre, *suppléants* : *Fernex Jean, Schaffter François*, *consultants* : *Buser Marcos*
- **bci** (2 voix): **Fischer** Michael, **Wagner** Anne-Frédérique, *suppléants* : *Aeby Anton, Luttenbacher Rémi*

Institutions suisses

- **Office fédéral de l'environnement** (OFEV) (1 voix): **Wenger** Christoph, *suppléant*: *Hammer Bernhard*
- **Commune de Bonfol** (2 voix): **Girardin** Pascal, **Hennet** Jean-Claude, *suppléants*: *Beuret Jean-Pierre, Mahon Yves*
- **Commune de Beurnevésin** (1 voix) : **Kaegi** Hans, *suppléant* : *André-Fridez Claude*

Institutions françaises

- **Préfecture du Haut-Rhin** (*sans droit de vote*): **André** Jean-Marc, Sous-Préfet d'Altkirch, Chargé de coordonner l'action des services de l'Etat français
- **Région Franche-Comté – Administration** (1 voix): **Collin-Huet** Marie-Pierre, direction régionale de l'Environnement, services de l'eau et des Milieux aquatiques (DIREN), *suppléant*: *Fauriel Olivier*, *direction régionale de l'Environnement, services de l'eau et des Milieux aquatiques (DIREN)*
- **Région Alsace – Administration** (1 voix): **Gillet** Julien, direction régionale de l'Environnement, service de l'eau et des milieux aquatiques (DIREN), *suppléant*: *Mouttet Michel*, *direction régionale de l'Industrie, de la Recherche et de l'Environnement (DRIRE)*
- **Département du Haut-Rhin - Administration** (2 voix): **Grebot** Benjamin, direction départementale de l'Agriculture et des Forêts (DDAF), **Michel** Amélie, direction départementale des Affaires Sanitaires et Sociales (DDASS)
- **Département du Haut-Rhin - Conseil général** (1 voix): **Demuth** Francis, Conseil général du Haut-Rhin, *suppléant*: *Walter Georges*, *directeur du Pôle Environnement et Cadre de vie*
- **Territoire de Belfort - Administration** (2 voix): **Raymond** Jean, direction départementale de l'Agriculture et des Forêts (DDAF), **Lalaurie** Eric, direction départementale des Affaires Sanitaires et Sociales (DDASS)
- **Territoire de Belfort- Conseil général** (1 voix): **Monnier** Jean, vice-président du Conseil général de Belfort, *suppléant*: *Meuley Jean-Claude*, *vice-président de la Communauté d'agglomération belfortaine*
- **Syndicat mixte pour l'aménagement et la renaturation du bassin versant de la Largue et du secteur de Montreux** (SMARL (1 voix): **Dietmann** Daniel, *suppléant*: *Antoine Waechter*
- **Commuté de communes du Territoire de Belfort, ex Syndicat intercommunal des eaux du sud du Territoire de Belfort (SIDES)** (1 voix): siège vacant
- **Syndicat intercommunal de l'assainissement de la Vallée de l'Allaine** (1 voix): siège vacant
- **Commune de Pfetterhouse** (1 voix): **Frisch** Jean-Rodolphe, maire, *suppléant*: *Heyer Morand*, *adjoint au maire*
- **Commune de Réchésy** (1 voix): **Ecoffey** Hubert, maire, *suppléant*: *Pinol Jean-Pierre*

Sociétés civiles

- **WWF Suisse** (1 voix): **Riat** Philippe
- **Greenpeace en Suisse** (1 voix): **Wüthrich** Matthias, suppléant: *Tolusso Clément*
- **Pro Natura Jura** (1 voix): **Egger** Jean-Pierre, suppléante: *Merguin Rossé Lucienne*,
- **Unia Le Syndicat** (1 voix): **Probst** Jean-Claude, suppléant: *Hamel Arthur*
- **Demeter Schweiz**, ex Solidago (1 voix): **Küffer Heer** Susanne
- **Collectif Bonfol franco-suisse** (1 voix): **Fusseret** Alain, conseiller régional, vice-président de la Commission, suppléant: *vacant*, consultants: *Walther Jean-Louis et Forter Martin*
- **Chambre de commerce et d'industrie du Jura** (1 voix): **Gerber** Jean-Frédéric, Directeur, suppléant : *vacant*
- **Equiterre** (1 voix): **Chevalley** Isabelle, suppléant : *vacant*

Secrétariat de la Commission

- **OEPN**, Canton du Jura, **Schmidt** Sandrine, **Gschwind** Kathrin

Membres du Bureau de la Commission

Longet René, *président de la Commission*
Fusseret Alain, *vice-président de la Commission*
Bapst André, *représentant du Canton (*)*
Frisch Jean-Rodolphe, *représentant des Communes françaises*
Grebot Benjamin, *représentant des entités françaises*
Hennet Jean-Claude, *représentant de la Commune de Bonfol*
Meusy Jean-Pierre, *représentant du Canton (*)*
Wagner Anne-Frédérique, *représentante de la bci*
Wüthrich Matthias, *représentant des ONG*

(*) *En cas de vote, le Canton ne dispose que d'une voix*

St-Ursanne, le 23 mars 2007